

Assemblée générale du PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Le 28 novembre 2006 à Brest

« INTRODUCTION »

Intervention d'Allain JOUIS

Adjoint en charge de l'Enfance, de l'Enseignement et du Temps
libre de l'enfant

Élu de L'Autre Gauche – Brest Nouvelle Citoyenneté

Monsieur le Maire, cher François,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Merci Monsieur le maire pour cette introduction qui caractérise parfaitement les enjeux d'une politique éducative au niveau local en lien avec l'ensemble des partenaires.

Merci à vous tous d'avoir répondu à l'invitation des membres des institutions réunis au sein du comité d'orientation et d'évaluation du PROJET ÉDUCATIF LOCAL.

OBJECTIF DE LA JOURNÉE :

Voilà maintenant 7 ans que nous nous sommes lancés dans cette réflexion sur l'éducation dans notre ville. Nous sommes ensemble aujourd'hui pour faire un point d'étape, de 1999 à 2006, faire en sorte qu'il y ait un enrichissement à partir des actions menées ici ou là et dont vous n'avez pas toujours eu connaissance, mais également nous fixer des objectifs d'action pour les quelques années à venir et surtout pour les deux prochaines puisque le comité d'orientation et d'évaluation s'est fixé de réunir ce type d'assemblée générale tous les deux ans.

Vous êtes ici pour :

- dire si ensemble nous avons fait les bons choix dans la mise en œuvre de notre politique éducative locale, et si la visée éducative que nous envisagions et qui a été co-construite est pertinente,
- dire encore si ce qui a été réalisé a été profitable aux enfants et aux jeunes,
- dire si la concertation indispensable est suffisante ou si elle doit se dérouler d'une autre manière,
- mais dire aussi si les pratiques relationnelles entre les acteurs y compris avec les institutions ont évolué,
- et enfin réfléchir sur comment, ensemble, nous pouvons encore améliorer les choses dans notre domaine.

Beaucoup à dire en peu de temps.

UN RETOUR EN ARRIÈRE :

Au cours de ces trois dernières décennies de nombreuses initiatives ont vu le jour :

- soit à partir de circulaires ministérielles. Les plus anciens se souviennent des contrats bleus, des contrats d'aménagement des temps de l'enfant ou encore des contrats d'aménagement des rythmes de vie des enfants.
- soit par les élus locaux. A Brest comme ailleurs se sont développées de nombreuses actions diverses par exemple des haltes d'accueil le matin et le soir avant et après la classe, qui répondent aux besoins de garde revendiqués par les parents et à l'évolution des temps sociaux ; mais aussi se sont développés les centres de loisirs ou les aides aux projets d'école.

On voit donc que de plus en plus les collectivités comme la nôtre, associée aux institutions, sont présentes dans le domaine de l'éducation.

Lorsque sort en 1998 la circulaire interministérielle sur les contrats éducatifs locaux, nous sommes quelques-uns dans les instances de concertation déjà existantes sur la ville à nous interroger sur les développements éducatifs possibles, sachant que globalement toutes les actions existaient sur notre ville mais nous craignons aussi avant de nous engager que les financements au niveau national soient aussi éphémères que lors des dispositifs précédents. Notre interrogation est la même aujourd'hui pour ce qui est du Dispositif de Réussite Éducative.

D'où la démarche de recherche-action sur la construction d'un Projet Éducatif Local.

Nous sommes partis du constat que, d'une part nous n'avions pas une vision claire de l'éducation globale et d'autre part que les opérateurs sont nombreux divers et variés.

Il s'agit donc pour nous à cette époque de concevoir une politique éducative sur le territoire de la commune, qui soit cohérente, complémentaire à ce qui se fait sur le temps scolaire, équilibrée sur tous les quartiers, qui concerne tous les mineurs et qui privilégie les milieux les plus modestes qu'ils habitent ou non les quartiers populaires.

Avant de nous engager dans la signature d'un Contrat éducatif local avec l'État nous prenons l'option d'une réflexion approfondie sur ces trois thèmes du PEL – PROJET – EDUCATION – LOCAL avec l'ensemble des partenaires, y compris bien sûr les institutions, ceci sur l'ensemble de la ville mais aussi sur des territoires à échelle humaine : 7 secteurs qui correspondent aux quartiers historiques, avec celui de Saint Pierre que nous divisons en deux pour un meilleur équilibre de la population qui dans chaque cas correspond à 20 - 25 000 habitants. Vous remarquerez que nous sommes à la période de la réflexion nationale sur la loi qui envisage d'instaurer les Conseils Consultatifs de Quartiers.

Cela nous conduit dans un premier temps à entreprendre une étude, un état des lieux détaillé de la situation sur la ville, sur les 7 territoires et dans certains cas sur des micro-quartiers.

L'étude est réalisée par un cabinet spécialisé dans ce type de recherche dirigé par Pascal BAVOUX, par questionnaires et entretiens auprès des représentants des institutions (élus et personnels concernés), des associations de tous types, des parents, des enseignants, etc.

Les conclusions sont « grosso-modo » les suivantes :

1 - L'offre d'activités est très diverse et variée mais non équilibrée sur la ville et les territoires. Par exemple, sur un territoire prioritaire d'un quartier sensible l'offre d'activités est très développée et le milieu associatif y est très présent. Par contre c'est complètement l'inverse sur un autre micro-quartier qui est identifié par les acteurs comme se paupérisant de plus en plus.

2 – La politique menée est celle du coup par coup, de l'empilement, de la réalisation par couches successives liées le plus souvent aux initiatives des acteurs dynamiques de quartier.

3 – Est également créée au cours de cette étude, la mesure d'évaluation quantitative de pratiques d'activités « L'HEURE ANNÉE ENFANT » qui permet de faire le distinguo entre les différentes durées des pratiques.

Parallèlement nous menons une réflexion générale avec tous les acteurs éducatifs, nous échangeons avec les partenaires que sont l'Éducation nationale, la Jeunesse et les Sports, le Conseil Général, la Caisse d'Allocation Familiale et la Communauté urbaine pour sa compétence dans les collèges et le volet éducation du Contrat de ville.

Les conclusions de cette étude et de cette large réflexion nous amènent à réaliser un document de référence « *LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL. POUR UNE ÉDUCATION PARTAGÉE* » qui est

ensuite signé par toutes les institutions que j'ai citées précédemment et qui nous sert bien sûr aujourd'hui pour développer des actions nouvelles, ou pour en vérifier la pertinence et corriger notre politique.

Vous connaissez tous ce document. Il sera la référence tout à l'heure dans le large bilan qui vous sera présenté. Il comprend les valeurs éducatives et les compétences essentielles auxquelles l'ensemble des acteurs contribuent ; les orientations générales et les engagements des institutions signataires qui à ce jour n'ont pas été remis en cause. C'est l'élément essentiel des relations partenariales, institutionnelles dans notre domaine sur notre territoire.

UNE DÉMARCHE QUI SE DEVELOPPE SUR L'ENSEMBLE DU PAYS :

Depuis 1999 une dynamique nouvelle est née. Quelle que soit la dimension du territoire, dans de très nombreuses villes de notre pays émergent des projets éducatifs, certes de conception, d'organisation ou de périmètre divers mais dont l'objectif est de construire un parcours éducatif pour chacun.

Pour mener à bien ces politiques il est nécessaire de confronter les idées, de s'enrichir des expériences des autres, de réfléchir ensemble pour améliorer nos visées éducatives, nos modes d'organisation, nos réponses et nos actions. C'est pourquoi sur sollicitation de quelques personnes nous avons organisé en janvier dernier les premières Rencontres nationales des projets éducatifs locaux en partenariat avec les FRANCAS, le Réseau Français des Villes Éducatrices, auquel adhère la ville de BREST depuis son origine il y a une quinzaine d'années, et l'Association nationale des Directeurs des services éducatifs des villes.

DES ACTIONS PONCTUELLES DANS UN VASTE PROJET :

Ce que je crois très fermement c'est que demain, la réponse ou les réponses aux questions multiples que se posent les acteurs de l'éducation se prendront au niveau local plutôt qu'au niveau national, mais ceci avec un cadre, une orientation, une visée éducative de niveau national qui ne soient pas exclusivement axés sur le champ du secteur scolaire. Il y a encore un long chemin à parcourir !

Réunis ici, nous sommes tous convaincus que l'école ne peut pas tout dans ce monde en perpétuelle évolution. Il est de plus en plus nécessaire de construire, de produire de l'action éducative au niveau local sur le temps libre et au regard des besoins des familles. Les projets doivent être élaborés et mis en œuvre de façon concertée, en référence aux objectifs définis en commun, s'appuyant sur des valeurs humanistes et respectant le rôle et les missions des uns et des autres.

Comme le volet éducation du Contrat de ville qui est dans le PEL, les actions mises en œuvre dans le cadre du DRE - Dispositif de réussite éducative du plan de cohésion sociale - sont intégrées dans le projet éducatif de Brest. Pour l'instant ces actions s'adressent quasi exclusivement aux territoires prioritaires définis avec l'État, mais il me semble qu'après l'évaluation qui en sera faite, il faudra que nous nous adressions à tous les enfants qui à un moment ou à un autre de leurs parcours éducatifs présenteront une difficulté. Cela devra mobiliser tous ceux qui sont à même d'apporter une réponse individuelle ou collective suivant la nature des problèmes posés.

Une large description des actions nouvelles, menées et financées au cours de ces deux dernières années vont vous être présentées tout à l'heure par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Elles représentent une

très petite partie de tout ce qui se fait sur les politiques dites ordinaires de la collectivité.

Pour la seule Direction Éducation, Enfance, Action associative et Jeunesse de la ville, c'est près de 30 millions d'euros qui sont consacrés annuellement. Il faudrait y ajouter tout ce qui est fait dans les autres secteurs de la Culture, bibliothèques, écoles de musique, du Sport, de la Santé, DSU (dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale), points accès Internet etc.

Par exemple dans le domaine de la toute petite enfance (les moins de trois ans hors école), le budget général est d'environ 5 M€ (à préciser) alors que les actions nouvelles sont de l'ordre de 26 000 € (à préciser) financées dans le cadre des fiches actions du PEL. On voit bien que **ce qui compte c'est la démarche de partenariat, de réflexion, de concertation, de collaboration**, qui a sur ce même exemple abouti à la mise au point d'un Schéma directeur de la petite enfance, et par voie de conséquence à des dispositions en cours de mise en œuvre ou en projet (je pense en particulier à la classe passerelle qui verra le jour en septembre prochain à Pen ar Stréat qui est une des conséquences de la réflexion menée dans un groupe de travail).

Les exemples ne manquent pas.

UN BILAN :

Vous aurez évidemment la possibilité de vous exprimer après la présentation du bilan des actions. J'ai le privilège d'avoir eu connaissance avant vous de ce bilan établi par Paul MONNOYER et son équipe.

Certaines orientations et objectifs ont bien sûr été mieux pris en compte que d'autres aux cours de ces dernières années.

Par exemple l'objectif « ACCÈS DE TOUS AU SPORT, À LA CULTURE, AUX SAVOIRS » a connu des développements avec à la clef des

financements. Par contre l'objectif qui concerne « *L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE TARIFAIRE ÉQUITABLE* » n'a pas été suivi d'effets sur le terrain et pourtant l'étude conduite par l'UBO (Université de Bretagne Occidentale) sert à la réflexion dans le service de la ville en charge de ce dossier. Une proposition plus juste et plus équitable d'aide aux activités des centres de loisirs sera faite dans les prochains mois aux associations concernées.

Le travail réalisé en concertation dans le secteur de la place de Strasbourg avec les acteurs gestionnaires des équipements de quartier et les services de la ville a permis une répartition des rôles et des missions de chacun dans le respect des souhaits des uns et des autres pour mieux répondre aux demandes et aux besoins des habitants.

Sur l'orientation n°6 qui est intitulée « *PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PUBLICS FRAGILISÉS* », les dispositions sont en cours à travers le DRU (Dispositif de Réussite Éducative) qui a fait l'objet d'une réflexion approfondie principalement au niveau des institutions depuis de longs mois. Les équipes sont en place. Les actions se dessinent.

ENSEMBLE DÉFINIR LES PISTES D'ACTION POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES :

Cette journée doit certes être consacrée au questionnement sur le bilan du travail réalisé, mais comme je vous le disais précédemment nous devons nous préoccuper aussi de l'avenir.

Par exemple :

- *Les actions que je mène dans mon association ont-elles un rapport avec l'éducation ?*
- *Quelles sont les attentes de la population ?*
- *Mon projet associatif est-il en lien avec la notion d'éducation partagée dans mon quartier et la ville ?*

- *Sur quelles thématiques devons-nous porter en priorité nos efforts ?*
- *Comment développer la participation des enfants et des jeunes ?*
- *Quelle attitude face au développement du secteur marchand dans plusieurs domaines dont l'accompagnement scolaire ?*

Il me semble par exemple que la question des « adonaissants » et de la jeunesse devrait retenir notre attention et cela bien sûr sous l'angle de l'éducation plutôt que de la répression. Et nous devons rendre lisible et visible l'ambition éducative du PEL en ce domaine. Celui du développement du vivre ensemble, du brassage interculturel ou intergénérationnel doit aussi nous interpeller ; de même que l'objectif intitulé « *METTRE EN PLACE DES ESPACES DE RÉFLEXION ET DE DÉBAT SUR L'ÉDUCATION, L'ENFANCE, LA JEUNESSE* ».

Venant d'horizons différents donc de richesses différentes, et connaissant votre implication sur les territoires et sur l'ensemble de la ville, vous avez beaucoup de choses à dire. Je ne souhaite donc pas en dire plus sur les pistes possibles pour ne pas influencer ni parasiter les échanges que vous aurez cet après-midi.

Je vous remercie très sincèrement du travail que vous avez tous réalisé, chacun à sa place dans l'intérêt de nos enfants et de nos jeunes concitoyens.

Merci de votre attention et bonne journée à tous.

Allain Jouis
Le 28 novembre 2006 à Brest